

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie,
Des finances et de la Relance

Avenant n°3

à la convention de délégation de gestion du 19 novembre 2020 relative à l'expérimentation d'une mutualisation des opérations entre le centre de prestations financières du secrétariat général et le service facturier du service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers (opérations de la direction interministérielle de la transformation publique)

NOR : TFPT2132880X

Entre la Direction Interministérielle de la Transformation Publique, représenté par M. Thierry Lambert, délégué interministériel à la transformation publique, désigné sous le terme de "délégrant", d'une part,

Et

Le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers, représenté par Mme Christine Buhl, contrôleur budgétaire et comptable ministériel, désignée sous le terme de "délégataire", d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

A partir du 1er janvier 2022, les crédits de la DITP sont transférés du programme 218 vers le programme 349 pour accroître la lisibilité et la cohérence des moyens consacrés à la transformation publique. Dans ce contexte, en application de son article 6, la convention de délégation de gestion du 19 novembre 2020 relative à l'expérimentation d'une mutualisation des opérations entre le centre de prestations financières du secrétariat général et le service facturier du service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers (opérations de la direction interministérielle de la transformation publique) est modifiée comme suit :

L'annexe de la convention est remplacée par l'annexe ci-jointe.

Le présent avenant fera l'objet d'une publication au bulletin officiel de l'administration centrale.

Fait à Paris, le 25 octobre 2021

Direction Interministérielle de la Transformation Publique

Par délégation, le chef de la Mission Soutien

Jean-Michel de Guerdavid

Le délégataire

Service de contrôle budgétaire et comptable ministériel
des ministères économiques et financiers

Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel

Christine BUHL

ANNEXE : UNITES OPERATIONNELLES

0124-CDIC-CCOM

0218-CPIL-CDIT

0349-DITP-DITP

0349-CDBU-DITP

0349-CDBU-CEFI

0363-DITP-DITP

0363-DITP-CEFI

0363-DNUM-CEFI